

Informez-vous
sur vos droits !



ÉGALITÉ EN ÉDUCATION

CONFÉRENCE

L'honorable
Michel Bastarache
nous parlera de
nos droits
linguistiques en
éducation

Jeudi 22 octobre 2015

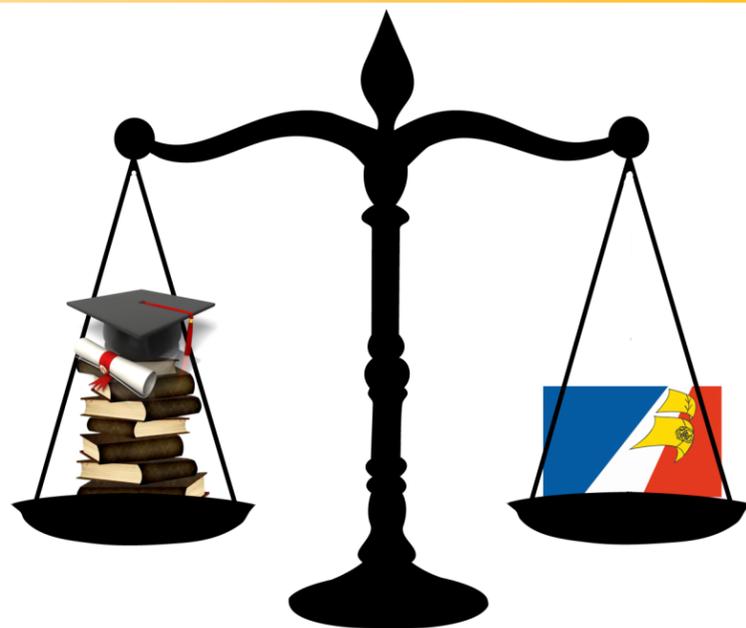
5 à 7 communautaire

**Centre scolaire et communautaire des Grand-Vents
65, chemin Ridge, St Jean**

Entrée gratuite

Service de garde de 17h à 19h

RSVP à info@fftnl.ca avant le 19 octobre



L'honorable Michel Bastarache



Me Bastarache a été juge à la Cour suprême du Canada pendant plus de 10 ans, période durant laquelle il a rendu des décisions sur une vaste gamme de sujets, dont nombreux reliés à l'application de la *Charte canadienne des droits et libertés*, tout particulièrement concernant l'article 23 de celle-ci, relatif à la notion de l'égalité en éducation.

Avant sa nomination à la Cour suprême du Canada, Me Bastarache a été juge à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick (1995-1997), avocat conseil au sein du cabinet national Heenan Blaikie de 2008 à 2014. Il est également professeur agrégé à la faculté de droit de l'Université de Moncton et à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Collaborateurs de Juristes Power, depuis 2014, un cabinet juridique spécialisé en matière de droit public, et particulièrement en matière de droit de l'éducation et des droits linguistiques.

Me Bastarache a été récompensé à de nombreuses reprises pour sa contribution significative et son engagement envers les communautés francophones et acadiennes du Canada.

En 2014, il est inclus dans la liste des meilleurs avocats du Canada en matière d'appel. Il a aussi publié sous sa propre direction et a été l'auteur de plusieurs ouvrages et de livres, dont *Les Droits linguistiques au Canada*.

Pour en connaître davantage sur Me Bastarache, veuillez consulter le portail des francophones où vous retrouverez sa biographie complète. (Voir la nouvelle sur le portail des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador au www.francotnl.ca)